



LE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE

15/17 bd du Général de Gaulle 92120 MONTRouGE

DEMANDE D'OUVERTURE DE COMPTE

AGENCE [ ] [ ] [ ] [ ]

CODE REPRÉSENTANT [ ] [ ] [ ] [ ]

**GERMA**

CODE GCN

**872**

MOT CLÉ [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

N° DE COMPTE [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

RAISON SOCIALE [ ]

Adresse de Facturation \_\_\_\_\_

CODE POSTAL [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] VILLE \_\_\_\_\_

Adresse de livraison \_\_\_\_\_  
(si différente de l'adresse de facturation)

CODE POSTAL [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] VILLE \_\_\_\_\_

SIRET [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Code NAF [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Effectif \_\_\_\_\_

Code TVA Intracommunautaire : FR [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

TÉLÉPHONE [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] FAX [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] PORTABLE [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Adresse e-mail : \_\_\_\_\_

Dirigeant : \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Adresse e-mail : \_\_\_\_\_

Interlocuteur comptable : \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Adresse e-mail : \_\_\_\_\_

Interlocuteur commercial : \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Adresse e-mail : \_\_\_\_\_

**Bons de livraison valorisés**  Oui  Non  
**Facturation** - Rythme  Décade  Mensuel  
 - Regroupement  Par commande  Par BL  Tous BL  
 - Transit Agence  Oui  Non

**Modalités de Règlement**

Mode : LCR émise et présentée par nos soins

Délai de paiement :  Comptant  30 jours nets  30 jours fin de mois

**Joindre impérativement un K-BIS, un papier à en-tête commercial et un RIB**

CA Objectif annuel \_\_\_\_\_ Potentiel annuel \_\_\_\_\_ Plafond demandé \_\_\_\_\_

Observations :  Visite de l'ATC chez le client

Le client déclare avoir pris connaissance et accepté nos conditions générales de vente indiquées au verso de ce document, des bons de livraisons et des factures notamment de l'article 7 de nos conditions générales de vente portant sur la clause de réserve de propriété, loi du 12/05/80, qui stipule. La propriété des marchandises vendues ne sera transférée à l'acheteur qu'une fois effectué le paiement intégral du prix. Cependant la charge des risques de détérioration, de perte ou de vol des marchandises sera transférée à l'acquéreur dès la livraison. L'acquéreur devra donc prendre toutes assurances nécessaires pour la couverture de ces risques. En cas de non-paiement d'un seul terme à sa date d'échéance, le vendeur aura le droit de reprendre les marchandises aux mains de l'acheteur et à ses frais, à concurrence du montant impayé sans autre formalité qu'un simple avis de sa part par lettre recommandée. En cas de règlement judiciaire ou de liquidation judiciaire, le droit de revendiquer la propriété des marchandises vendues, conformément aux dispositions de la Loi du 25 Janvier 1985. Toute clause contraire dans les con

LE CLIENT :  
*Faire précéder la signature de la mention manuscrite «lu et approuvé»*

L'ATC : *CM*

Date :

NOM :

LE CHEF D'AGENCE :

Date :

Date :